

J'aime la France, parce que le Seigneur l'aime ; il le lui montre jusque parmi les épreuves qu'il a permises pour elle... Je désire, ajouta Pie X sur le ton d'une affection très intime, je désire que vous redissiez encore à vos concitoyens, quand vous rentrerez chez vous, que le Pape aime la France et qu'il se réjouit des fruits de vie que Dieu y opère par la tribulation."

* * *

Hélas ! la tribulation, le catholicisme français n'est pas seul à la subir. En Italie, à Rome, sous les regards attristés du Saint-Père, l'anticléricisme est à l'oeuvre. Les dernières élections municipales ont installé au Capitole un Bloc maçonnique et sectaire. Ernest Nathan, un juif, ancien grand-maître de la maçonnerie italienne, disciple et peut-être fils de Mazzini, a été élu maire de la ville sainte. Sous une telle direction la nouvelle administration romaine ne pouvait manquer de se distinguer par quelque exploit tyrannique. En effet elle vient de décréter la suppression de tout enseignement religieux dans les écoles publiques de Rome. Cette mesure arbitraire a provoqué l'indignation des catholiques. D'autant plus qu'ils la considèrent illégale. En effet la loi Casati, adoptée en 1859, décrète que l'enseignement religieux doit être donné dans les écoles primaires. Et cette loi n'a jamais été abrogée. Le parlement italien est à l'heure actuelle saisi de cette grave question. La presse catholique, parmi laquelle se distingue le *Corriere d'Italia*, a commencé une vigoureuse campagne pour revendiquer le droit des parents qui veulent faire donner à leurs enfants l'instruction religieuse. Puissent-ils être plus heureux que leurs frères de France !

* * *

Et maintenant faisant trêve un instant aux préoccupations pénibles que font naître tous les attentats au droit dont nous sommes forcé d'entretenir périodiquement nos lecteurs, causons un peu de littérature.

L'Académie française a reçu, le 19 décembre, M. Maurice